

LA FORMATION INITIALE

par la voie scolaire

Unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
--	-----------	-------------	--------	-------

> Cycle d'orientation				
Ensemble	2 055	822	283	1 772
Classe de 4°	647	228	16	631
Classe de 3°	1 236	541	121	1 115
DIMA ¹	172	53	146	26

> Second cycle général et technologique				
Ensemble	1 435	750	1 270	165
Seconde générale et technologique	571	304	504	67
Bac scientifique	254	139	230	24
Bac technologique	610	307	536	74

> Second cycle professionnel				
Ensemble	5 564	3 450	1 436	4 128
CAP agricole	562	440	76	486
Seconde professionnelle	1 798	1 019	487	1 311
Bac professionnel	3 204	1 991	873	2 331

> Enseignement supérieur				
Ensemble	1 586	696	850	736
Classes préparatoires	23	19	23	-
Brevet de technicien supérieur agricole	1 563	677	827	736

par la voie de l'apprentissage

> Second cycle professionnel				
Ensemble	1 308	217	1 254	54
Niveau V :	644	108	621	23
dont : CAP, CAP agricole	559	96	536	23
Brevet professionnel agricole	38	11	38	-
Niveau IV	664	109	633	31
dont : seconde professionnelle	120	20	115	5
Bac professionnel	355	43	329	26
Brevet professionnel, BP REA*	135	14	135	-

* Responsable d'exploitation agricole

¹ Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

Source : DRAAF - SRFD - SCOLAGRI - ARA - 2014

> Enseignement supérieur				
Ensemble	593	151	582	11
Niveau III : BTS et Titres Homologués	516	115	510	6
Niveaux I et II	77	36	72	5
dont : Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro	42	16	42	-
Licence professionnelle	30	16	30	-

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

	Ensemble	dont femmes	Public ²	Privé ³
Nombre d'heures stagiaires	1 185 087	531 670	754 696	430 391
Nombre de stagiaires	14 642	3 829	7 592	7 050

² dont CFPAA, CFA, Bordeaux Sciences Agro
³ Chambres d'agriculture, MFR, CNEAP, UNREP

3 069 stagiaires suivent une formation certifiante ou diplômante
74% des heures stagiaires préparent à une certification ou à un diplôme

	Stagiaires	Heures stagiaires
Ensemble	2 660	690 146
Sans niveau	682	25 509
Niveau V :	1 298	394 594
dont : CAP, CAP agricole	145	30 977
brevet professionnel agricole	488	172 080
Niveau IV :	680	270 043
dont : bac professionnel	47	19 690
brevet professionnel REA*	228	102 256
autre brevet professionnel	154	82 543

* Responsable d'exploitation agricole

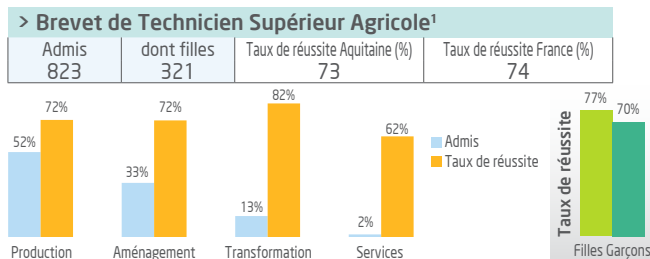
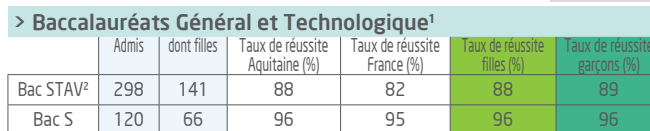
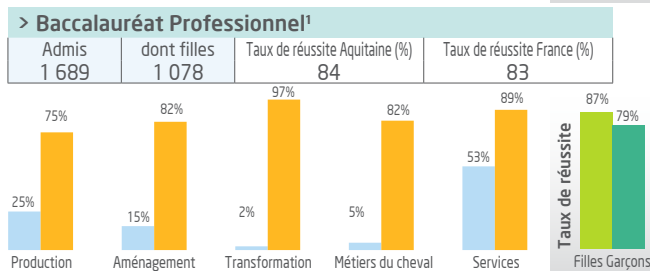
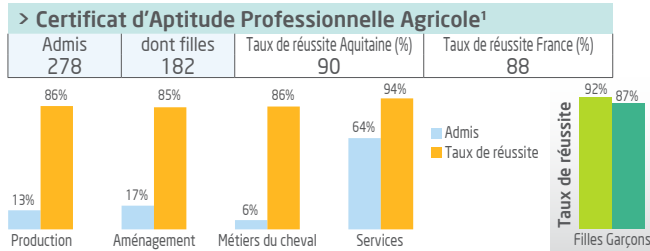
> Enseignement supérieur		
Ensemble	409	187 525
Niveau III :	305	145 257
dont : BTS, BTS agricole	269	132 568
Niveaux I et II	104	42 268
dont : Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro	41	15 701
Licence professionnelle, mastère	56	24 166

Source : DGER - enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue - 2013

LES RESULTATS AUX EXAMENS

par diplôme et par secteur de formation

(non compris les diplômes délivrés par unités capitalisables et par la VAE)



(1) lecture : en 2013, 278 CAP agricole ont été obtenus, dont 182 par des filles. Le taux de réussite régional est de 90% (national : 88%), de 92% pour les filles et 87% pour les garçons. 13% des CAP agricoles ont été obtenus dans le secteur de la production où le taux de réussite pour ce diplôme est de 86% (86 admis sur 100 candidats présents à l'examen).
(2) Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Source : DRAAF - SRFD - INDEAGRI - session 2014

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

> CAP agricole

Selon la spécialité, 65% à 80% des jeunes ayant obtenu un CAP agricole en 2011 ont trouvé un emploi 33 mois après la fin de leurs études.

> Bac professionnel agricole

En 2012, les jeunes entrés sur le marché du travail après avoir obtenu un Bac professionnel agricole en 2009 sont près de 90% à avoir un emploi.

> BTS agricole

Entre 85% et 90% des titulaires d'un BTS Agricole de la promotion 2010 ont trouvé un emploi 33 mois après l'obtention de leur diplôme.

Plus d'information sur les enquêtes d'insertion sur le site du MAAF : <http://agriculture.gouv.fr/Devenir-des-levés>

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) réalise une « Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves, étudiants ou apprentis diplômés de l'enseignement agricole ». Les diplômés sont interrogés sur leur situation et leur parcours 33 mois après l'obtention de leur diplôme. Elle est réalisée par rotation triennale pour chaque niveau de diplôme. En 2010, elle a été menée sur les diplômés du BTS (niveau 3), en 2011 sur ceux du CAPA (niveau 5) et en 2012 sur ceux du niveau 4 (Bac pro et Brevet professionnel). Elle est conduite par AgroSup Dijon-Éduter avec le concours des établissements d'enseignement agricole.

La DGER réalise l'enquête « insertion dans la vie active » (IVA). Exhaustive, elle permet d'analyser le devenir et l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole.

LES DEPENSES EN AQUITAINE

pour l'enseignement agricole

La DRAAF est directement responsable de la gestion d'un budget d'environ **30 millions d'euros** pour l'année 2015. Le budget opérationnel du programme régional 143 « enseignement technique agricole » se répartit entre la mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics (10% des crédits), la mise en œuvre des enseignements dans les établissements privés sous contrat avec l'État (70% des crédits), le reste des crédits étant alloué à l'aide sociale aux élèves (18%), à l'évolution des compétences et dynamique territoriale (1%) et aux dépenses pour l'organisation des examens (1%).

Si l'on intègre la contribution de l'État aux dépenses des personnels (salaires principalement), le montant mobilisé en région Aquitaine est de **82,8 millions d'euros** répartis ainsi :

Unité : milliers €

Nature des dépenses - 2013	PRIVE	PUBLIC
Formations initiales générales et technologiques du second degré	9 706	14 417
Enseignement professionnel du second degré	23 876	15 772
Formations professionnelles supérieures de niveau III ou II	5 383	10 032
Apprentissage et formation continue	-	3 049
Formation professionnelle continue des entreprises cofinancée par l'État	-	103
Validation des acquis	299	103
Autres activités d'accompagnement de la formation	-	65
Total	39 264	43 541

Source : DRAAF - SRFD - chiffres consolidés pour 2013 à partir des éléments transmis par le ministère et le BOP 143 égré en région.



Mai 2015

Agreste

Aquitaine

LES CHIFFRES CLES

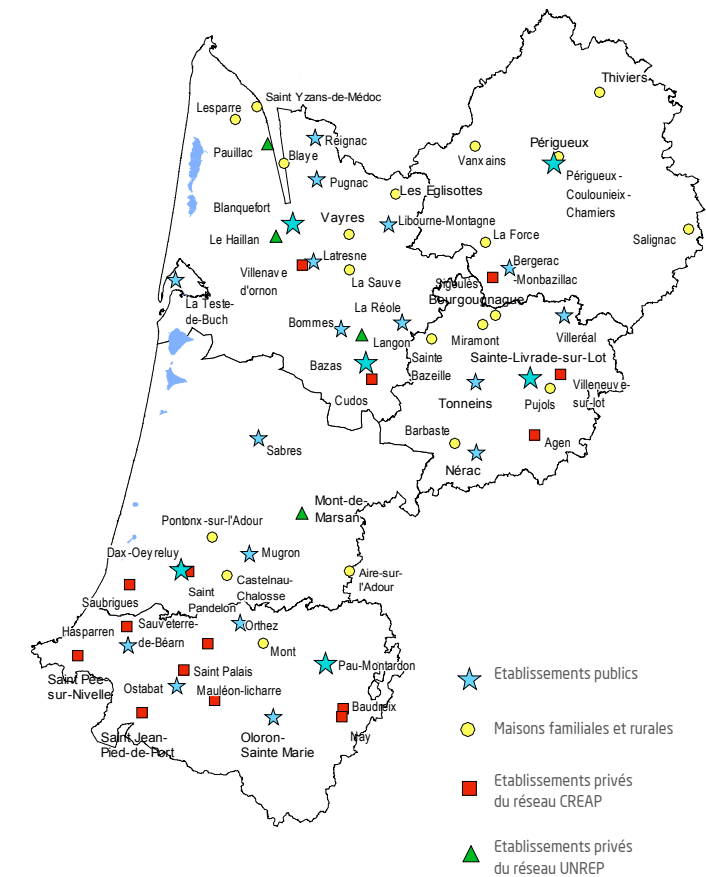
Enseignement agricole

Former / Diplômer / Insérer



Production agricole • Transformation et Commercialisation des produits
Gestion et management des entreprises • Activités hippiques • Travaux paysagers
Forêt • Aménagement de l'espace • Service à la personne et aux territoires
Formations scientifiques, générales et technologiques

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MAILLENT LE TERRITOIRE AQUITAIN



Sources : ©BDCarto - DRAAF - SRFD

Les formations proposées par les établissements d'enseignement agricole préparent aux métiers dans les secteurs de la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits, la gestion et le management des entreprises, les activités hippiques, les travaux paysagers, la forêt, l'aménagement de l'espace et les services à la personne et aux territoires.

Cet enseignement s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques au travers de ses 5 missions :

- la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- la participation à l'animation et au développement des territoires ;
- la contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
- la contribution aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
- la participation à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires, formateurs et enseignants.

Les établissements publics structurés en 6 établissements publics locaux (EPL) comprenant :

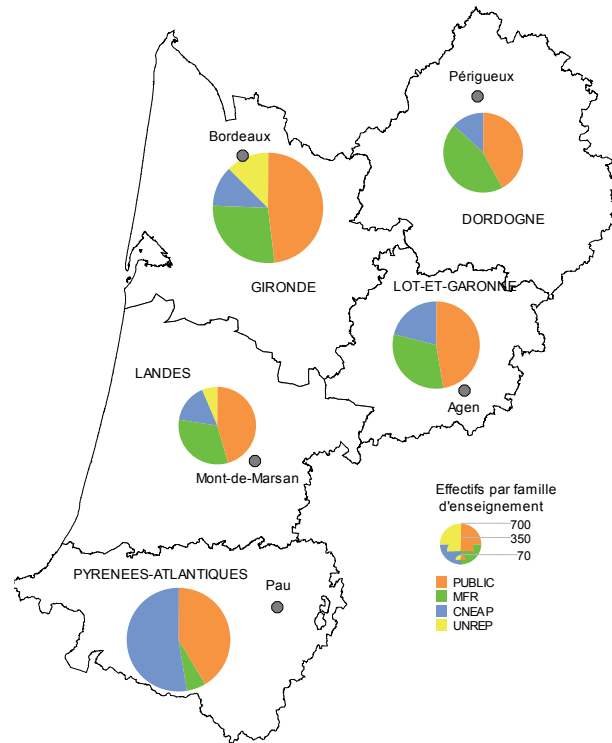
- > 15 Lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels agricoles
- > 14 exploitations agricoles et 1 atelier technologique
- > 6 Centres de Formation d'Apprentis (CFA agricoles)
- > 6 Centres de Formation pour Adultes (CFPPA)

Les établissements privés sous contrat avec le Ministère en charge de l'agriculture

- > 22 Maisons Familiales et Rurales (MFR)
- > 1 CFA régional des MFR
- > 14 Lycées du réseau du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
- > 3 établissements du réseau de l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP)

LES EFFECTIFS DE LA FORMATION INITIALE (voie scolaire et apprentissage)

dans l'enseignement agricole par département et par famille d'enseignement

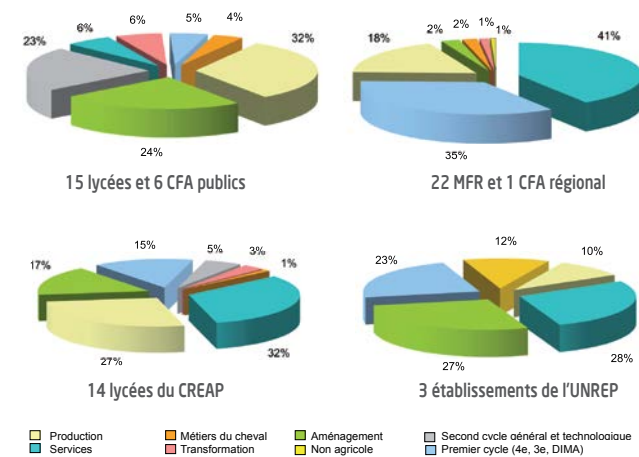


	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-garonne	Pyrénées Atlantiques	Aquitaine
Public	833	1665	840	1081	1256	5675
MFR	863	949	583	714	183	3292
CNEAP	260	406	295	476	1586	3023
UNREP	-	432	119	-	-	551
Ensemble	1956	3452	1837	2271	3025	12541

Source : ©BDCarto - DRAAF - SRFD - SCOLAGRI - ARA - 2014

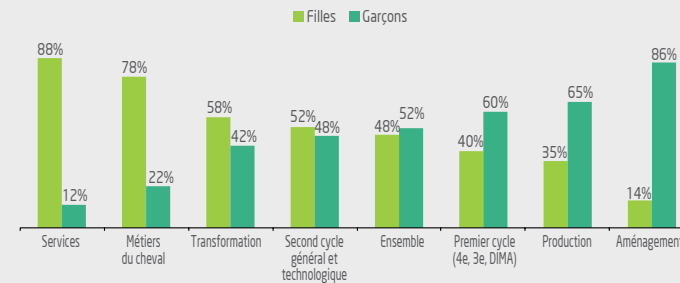
LES EFFECTIFS DE LA FORMATION INITIALE (voie scolaire et apprentissage)

par secteur de formation et par famille d'enseignement



Sources : DRAAF - SRFD - SCOLAGRI - ARA - 2014

REPARTITION DES EFFECTIFS ENTRE FILLES ET GARÇONS selon le secteur de formation



Sources : DRAAF - SRFD - SCOLAGRI - ARA - 2014

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine (DRAAF)
51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 42 00 - Fax : 05 56 00 42 20
Courriel : draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



Le Service Régional de la Formation et du Développement
Courriel : srfd.aquitaine@educagri.fr

Le site du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
<http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>

Chlorofil
L'espace web des professionnels de l'enseignement agricole français
www.chlorofil.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 Bordeaux cedex
Tel. : 05 56 00 42 09 - Fax : 05 56 00 42 90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : François Progetti
Directeur de la publication : Jean-Pierre Morzières
Rédacteur en chef : Katia Esteban
Composition : SRISSET - SRFD

ISBN : 978-2-11-097727-4
ISSN : 1283-5412 - Dépôt légal : à parution
N° CPPAP : 2250AD
Crédit photo : ©Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr

